



Groupe Hospitalier
Pitié-Salpêtrière

**CLINIQUE de STOMATOLOGIE
et de
CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE**

Livret d'accueil



Groupe Hospitalier
Pitié-Salpêtrière

47/83 Bd de l'Hôpital
Paris 75651 Cedex 13



Votre hospitalisation est prévue

le / /

à h

LE JOUR DE L'HOSPITALISATION

1^{ère} étape → LES FORMALITES ADMINISTRATIVES - L'ADMISSION

Où ? Dans le hall du bâtiment **BABINSKI** au bureau des Admissions

Quand ?

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h (9h30-17h les samedis, dimanches et jours fériés).
Après 18h s'adresser aux admissions du secteur « Pitié ».

Pourquoi ? Pour le retrait de votre dossier administratif muni des pièces suivantes :

- convocation
- carte vitale
- carte de mutuelle
- pièce d'identité
- un justificatif de domicile



L'ADMISSION EST OBLIGATOIRE !

Pour les mineurs, le responsable légal doit être présent à l'admission muni d'une pièce d'identité.

2ème étape → L'HOSPITALISATION

CLINIQUE DE STOMATOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Au 1^{er} ou 2^{ème} étage secteur HOSPITALISATION.
Vous adresser au poste de soins infirmier et leurs
déposer votre admission.

L'infirmier(e) vous posera quelques questions
pour faciliter votre prise en charge et vous
pourrez lui remettre le formulaire désignant
votre « personne de confiance » si vous le
souhaitez (peut être différente de la personne à
prévenir)

PRESENTATION DU SERVICE

Le service prend en charge :

- ↳ Les pathologies médicales et chirurgicales
de la face,
- ↳ Les pathologies de la muqueuse buccale,
et des glandes salivaires,
- ↳ La traumatologie de la face,
- ↳ Les infections graves de la face d'origine
dentaire,
- ↳ La chirurgie reconstructive et réparatrice.

VOTRE SEJOUR

La période préopératoire :

Pour réduire au maximum les risques infectieux, **LA VEILLE ET LE MATIN** de votre intervention, **une douche et un shampoing** avec un savon **antiseptique** remis par le personnel soignant sont obligatoires.

Si vous êtes porteur d'une **prothèse amovible** (dentaire ou autre), nous vous demanderons de l'enlever et de la ranger soigneusement dans un boîtier que l'on vous remettra sur demande.

Mesdames, le **démaquillage du visage et des ongles est indispensable.**

Au bloc opératoire, aucun objet personnel ni bijou n'est autorisé.

En raison des aléas des urgences votre heure d'intervention n'est qu'indicative.

La période post-opératoire :

Après votre intervention, vous serez accompagné en salle de réveil.

Aucune visite ni appel téléphonique n'y sont autorisés.

Vos familles pourront obtenir des nouvelles succinctes **au 01 42 16 12 91 (1^{er} étage) ou 01 42 16 12 92 (2^{ème} étage) à raison d'un appel par famille.**

Chaque jour, une visite le matin et une contre-visite l'après midi sont réalisées par l'équipe médicale et paramédicale pour :

- faire l'évaluation de votre état de santé,
- réajuster vos prescriptions médicales,
- vous informer des résultats et de la poursuite de vos traitements et examens utiles,
- vous donner des précisions ou des informations complémentaires si vous le souhaitez.

VOS VISITES



Les visites sont autorisées de **13h00 à 20h00**

Elle sont LIMITEES A DEUX personnes par patient dans la chambre.

Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis en hospitalisation.

Après avis médical et après avoir en informé l'infirmier(e), vous pouvez descendre auprès de vos enfants dans le parc de l'hôpital

Un accompagnant pour la nuit est obligatoire auprès des personnes souffrant d'handicaps mentaux.

Un adulte peut être autorisé à passer la nuit auprès des personnes porteuses d'autres handicaps et auprès des mineurs.

Fleurs et plantes sont interdites dans les chambres des patients

EFFETS PERSONNELS

Nous vous recommandons d'apporter votre nécessaire de toilette (brosse à dent, dentifrice, savon serviettes de toilette ...) ainsi que vos pyjamas et chaussons.



**NOUS VOUS RECOMMANDONS D'APPORTER
VOS TRAITEMENTS PERSONNELS
AINSI QUE VOTRE PRESCRIPTION.**

OBJETS DE VALEURS

Nous vous conseillons de ne garder avec vous aucun argent ni objet de valeur.

Lors de votre admission vous avez la possibilité de les déposer au coffre de l'hôpital.

Toutefois un coffre personnel est à votre disposition dans votre placard.

En cas de vol, le service et le groupe hospitalier ne seront en aucun cas tenus pour responsables si ces précautions ne sont pas respectées.

CULTES

Il est possible de pratiquer tous les cultes à l'hôpital.

Pour tout besoin de cet ordre, l'équipe paramédicale vous renseignera.



**CONFORMEMENT
A LA LEGISLATION EN VIGUEUR,
IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER
DANS LES BÂTIMENTS ET LES CHAMBRES**

LA RESTAURATION

Les repas sont cuisinés par le service de restauration de l'hôpital.

Les menus sont établis en respectant l'équilibre alimentaire et les régimes particuliers. Ils sont le fruit d'une collaboration entre le service de restauration et le service de diététique.

A votre arrivée, le personnel vous demandera si **vous suivez un régime particulier** (pour des raisons médicales, personnelles ou religieuses)

Si un accompagnant est autorisé à rester auprès de vous, il est possible, sur présentation d'un ticket « repas accompagnant » acheté au niveau des **admissions** d'obtenir un plateau repas.

Ces repas sont à commander la veille pour le lendemain.

Tous les jours, les aides-soignants proposent le menu du lendemain parmi les régimes suivants, prescrits :

Normal : 1 entrée, 1 viande poisson ou œufs / féculents ou légumes verts, 1 produit laitier ou fromage et 1 dessert

Haché : suppression des fruits crus ; de certains légumes entiers cuits durs et/ou fibreux, de

certaines charcuteries ; des pommes de terre entières et des grosses pâtes.

Mouliné : suppression de tous les hors-d'œuvre, des œufs, des légumes et des féculents servis entiers, des fromages, des fruits crus, au sirop et cuits entiers

Mixé : alimentation normale mixée lisse

Liquide : suppression des entrées, aliments mixés, enrichis, tamisés et dilués

Potage : potage enrichi / laitage / crème enrichie / dessert.

A titre indicatif, les repas sont servis aux heures suivantes

Petit-déjeuner : de 8h30 à 9h00

Déjeuner : de 12h45 à 13h15

Dîner : de 18h30 à 19h

Le petit déjeuner est composé selon votre régime de :

Café, thé, chocolat ou tisane, lait ou produit laitier, pain, biscottes, pain de mie, biscuits, céréales ou farine instantanée (ou viennoiserie le dimanche et les jours fériés), beurre ou margarine, confiture ou miel, sucre ou édulcorant, produit diététique enrichis

Au déjeuner et au dîner si un aliment ne vous convient pas dans le menu du jour vous pouvez alors le remplacer par un autre lors du choix des repas avec l'aide-soignant.

Si les quantités servies ne vous conviennent pas, n'hésitez pas à demander des portions plus copieuses (si votre régime vous le permet) ou à l'inverse des portions restreintes.

Des **suppléments** peuvent également vous être proposés à raison d'un supplément par repas (adapté à votre régime).
potage enrichi, jambon, œuf, dur, beurre ou margarine, fromage, laitages et entremets, fruits et compotes, biscuits, citron, jus de fruits.

A votre demande l'aide-soignant peut mettre à votre disposition des **assaisonnements** :

- Sel, poivre, moutarde, vinaigrette,
- Sucre, édulcorant,
- Mayonnaise, ketchup.

Un diététicien, est à votre disposition pour vous donner des conseils sur votre alimentation à l'hôpital et à domicile.

Vous pouvez le contacter par l'intermédiaire du personnel soignant.

[illegible]

PRESTATIONS

Durant votre séjour plusieurs prestations vous sont proposées :

Télévision, téléphone (gérés par une société privée) :

Nous vous conseillons d'effectuer cette demande au moment de l'admission.

Une hôtesse se tient à votre disposition dans le hall du bâtiment Babinski pour enregistrer vos demandes de 13h à 17h du lundi au vendredi. Pour les week-end et jours fériés, appelez le 65000 (appel gratuit depuis votre chambre).

Précisez le nom du service et le numéro de chambre.

Vous pouvez également effectuer ces démarches dans le service où une hôtesse passe tous les soirs.

Deux cafétérias :

Elles se situent dans le hall d'entrée du bâtiment Babinski au rez-de-chaussée et au rez de chaussée bas du bâtiment de cardiologie.

Un point presse :

Il se situe dans le hall du bâtiment Babinski.

LE JOUR DE VOTRE SORTIE

Votre sortie est prescrite par le médecin suite à la visite ou la contre-visite.

Elle peut être effective fin de matinée ou fin d'après midi (à partir de 18h00)

La secrétaire hospitalière vous remettra les documents suivants :

- ordonnances médicales,
- prolongation d'arrêt de travail si besoin,
- prescription médicale de transport ou « bon de transport » si besoin,
- vos rendez-vous de consultations,
- votre dossier administratif,
- un questionnaire anonyme de satisfaction / commentaires sur votre hospitalisation.

Muni de votre dossier administratif, vous devez valider votre sortie auprès des « admissions / frais de séjour » dans le hall du bâtiment **BABINSKI** jusqu'à 18H00.

Après 18H00 vous devez vous adresser aux « admissions / frais de séjour », à la Pitié (face aux urgences générales).

En échange de la validation de votre sortie, des bulletins de situation justifiant votre séjour à l'hôpital vous seront remis.

Pour les mineurs, le responsable légal doit être présent lors de la sortie munie de sa pièce d'identité.

Les retraits de dépôt au coffre de l'hôpital s'effectuent du lundi au vendredi de 08h à 16h sur présentation d'une pièce d'identité et de la fiche individuelle d'admission.

En cas de **sortie tardive**, pensez à les récupérer avant la fermeture.

BONNE CONVALESCENCE



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

HOSPITALISATION :

Au 1^{er} étage

- secrétaire hospitalière : 01 42 16 12 87
- poste infirmier : 01 42 16 12 91

Au 2^{ème} étage

- secrétaire hospitalière : 01 42 16 12 88
- poste infirmier : 01 42 16 12 92

Cadre supérieur de santé : RdC 01 42 16 12 85

Cadres de santé en hospitalisation :

1^{er} étage 01 42 16 14 42

2^{ème} étage 01 42 16 14 48

2^{ème} étage 01 42 16 14 49

Cadre de santé en Cion : RdC 01 42 16 12 72

CONSULTATION :

- Stomatologie / chirurgie maxillo-faciale : 01 42 16 14 41
- Oncologie : 01 42 16 13 11
- Prothèse maxillo-faciale : 01 42 16 13 65
- Odontologie : 01 42 16 14 59
- Assistante sociale : Me Pyrée 01 42 16 13 14
- Diététicien : 01 42 16 14 41
- Psychiatre : Mr Guilyardi 01 42 16 13 11

Les chirurgiens peuvent recevoir les familles des patients.

La demande doit être faite auprès de leurs secrétaires respectives :

NOTES

Réalisation : J. MAILLET C.S.S. -

G. FIBLEUIL C.S., J-J HOUSSAIS F.F., C.S., A-S. HONG Infirmière

En collaboration avec la Direction de la Communication (M.CHARRIAL)

Impression : Imprimerie Pitié-Salpêtrière



Groupe Hospitalier PITIE-SALPETRIERE

Toutes les entrées sont accessibles aux piétons. L'accès et le stationnement des voitures particulières ne sont pas autorisés (sauf GIG - GIC)

Chevaleret (M)

50/52 Bd Vincent Auriol

Taxis-Ambulances-Livraisons

Entrée-Sortie

Boulevard Vincent Auriol

Version: Juillet 2005

Bt de Stomatologie

- Radiologie
- Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie

HORAIRES

Point d'enregistrement
Caisse :
du lundi au vendredi
8h00 à 17h00



Accès facilité aux personnes à mobilité réduite



Gare d'Austerlitz

Bus: 57- 61- 63- 81

RER: C

est à votre disposition aux entrées
47 et 83 Bd de l'Hôpital, au 12 Rue Bruant
et au 50/52 Bd Vincent Auriol.

Sortie-Entrée

Réserve aux personnels

47 Bd de l'Hôpital

Une Navette de transport

Point d'enregistrement - Caisse
ouvert de 7h00 à 19h30
du lundi au vendredi
en cas de fermeture de la caisse
de votre consultation

St Marcel

Bus: 57 - 91

Entrée-Sortie

83 Bd de l'Hôpital

Taxis - Ambulances - GIG - GIC